

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

Date de convocation : 02/04/2024

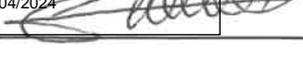
Présenté par Emmanuel DEXET, Président (1),

A Janailhac, le 08/04/2024

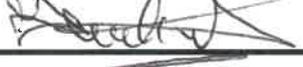
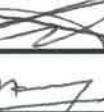
Délibéré par l'assemblée le conseil communautaire(2), réunie en session ordinaire

A Janailhac, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil communautaire (2),(3).

BARRY Jacques	
BELAIR Florence	
BONNAT Christian	
BREZAUDY Alain	
BROUSSE Hervé	
CAILLOT Alain	
CARPE Jean-Christophe	
CHAMINADE Gérard	
CHEYRONNAUD Céline	
CUILLERDIER Simon	
DARGENTOLLE Georges	
DELOMENIE Bernard	
DESROCHE Christian	
DESSEX Martine	
DEVARISSIAS Philippe	
DEXET Emmanuel	
DOGNON Jean-Bernard	
ESCOUBEYROU Pascal	
GARNICHE Roland	
GAYOT Loïc	

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240408-D2024-26-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
GERVILLE-REACHE Fabrice		
GOUDIER Jean-Louis		
HILAIRE GENIN Karine		
JACQUEMENT Eliane		
JAVERLIAT Louis		
LACORRE Valérie		
LACOTE Bernadette		
LANTERNAT Floriane		
LE GOFF Jean		
MARCELLAUD Didier		
MASSY Jean-Marie		
MAYOUSSE Martine		
PRADIER Claudine		
RICHIGNAC Guillaume		
VALLADE Sylvie		

Certifié exécutoire par Emmanuel DEXET, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240408-D2024-26-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024